



CIRCUIT REGIONAL NOUVELLE-AQUITAINE N°2 - OPEN - FLEURET

Le Cercle d'Esgrime Rochelais a le plaisir de vous convier à la seconde étape du circuit de Nouvelle Aquitaine qui sera prise en compte pour le classement national M17, M20 et sénior.

Lieu :

SUAPSE de La Rochelle

COMPLEXE SPORTIF UNIVERSITAIRE DE BONGRAINE (S3) : HALLE N°2 : GYMNASE
Avenue de la Rotonde
17440 AYTRE

Samedi 19 Novembre

	Appel	Scratch	Début
Fleuret M13	11h00	11h30	11h45
Fleuret M15	12h00	12h30	12h45
Fleuret M20 *	15h00	15h30	15h45

*(les M17/M20 qui arbitreront les M13/M15 avant de tirer seront indemnisés)

Dimanche 20 Novembre

	Appel	Scratch	Début
Fleuret M17	9h00	9h30	9h45
Fleuret Seniors*	10h00	10h15	12h30

*(les seniors qui arbitreront les M17 avant de tirer seront indemnisés)

Contacts :

Maître Jérémy Moine : jeremymoine17@gmail.com

Boursac Thierry : secretariat.cer@gmail.com

<https://www.eskrimelaroche.fr/>

Engagement :

Les droits d'engagement sont fixés à **10 euros** pour tous.

Les engagements devront parvenir au plus tard le mercredi 16 novembre sur le site de la FFE.

Formule :

1 ou 2 tours de poules sans éliminés puis tableau à élimination directe avec éventuellement un repêchage ou un tableau B. La formule pourra être modifiée en fonction du nombre de tireurs.

Arbitrage :

1 arbitre pour 4 tireurs engagés au fleuret. Les arbitres seront indemnisés en fonction de leur diplôme.

Directoire technique :

Il sera composé sur place. Il pourra être amené à prendre toutes les décisions utiles en conformité avec le règlement de la FFE pour le bon déroulement des épreuves.

Tenues :

Application des normes FFE en vigueur.

Diffusion des résultats :

Les résultats seront transmis à la fédération et publiés sur internet (escrime info et <https://www.eskrimelaroche.fr/>). L'inscription à la compétition vaut acceptation de la diffusion.

Récompenses :

Les quatre premiers de chaque catégorie seront récompensés.

Une buvette sera à la disposition de tous pendant toute la durée de la compétition.

